

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-cinq le 15 septembre à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 09/09/2025
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde
HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Roland SEUX, Bernadette PELISSIER,
Thierry SOLEILHAC, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Serge
ABOULIN, Laetitia PRADINES, Sabine JOUVHOMME, Denis CLAMENS.
Excusés :
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Secrétaire de séance : Roland SEUX

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET annexe Les Bleuets 2025 (DM 1)

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2025-037 du conseil municipal en date du 15 avril 2025 approuvant le Budget Primitif du Lotissement Les Bleuets,

Monsieur le Maire expose :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Considérant que les travaux effectués par l'entreprise BROCC ont dépassé les prévisions.

Il convient de procéder à des modifications budgétaires sur le budget 2025 du Lotissement Les Bleuets comme suit :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-757361 : Subventions de fonct. de la collectivité de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	7 000.00 €
Total Général		7 000.00 €		7 000.00 €

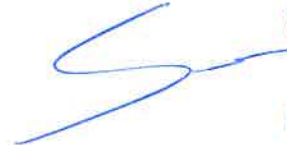
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- CONFIRME la nécessité de réaliser ce transfert de fond budgétisés ;
- AUTORISE le passage des écritures comptables.

Le Maire,
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,
Roland SEUX



Fait et délibéré le 15/09/2025
Pour extrait certifié conforme